

# Prix d'excellence pour les conseillères et les conseillers en pratique privée

## Objectifs

➤ Le prix de la conseillère ou du conseiller en pratique privée a été créé pour répondre aux objectifs suivants :

1. Promouvoir le rôle vital joué par les conseillères et conseillers en pratique privée dans le domaine du counseling et de la psychothérapie au Canada par les membres de notre section ;
2. Reconnaître une conseillère ou un conseiller/psychothérapeute membre de la section pour son engagement manifeste envers l'excellence et sa grande intégrité professionnelle ;
3. Faire mieux connaître la section des conseillères et conseillers en pratique privée et son engagement à faire connaître les meilleures pratiques de ses membres ;
4. Promouvoir et informer la communauté nationale et locale de ce prix prestigieux décerné à une conseillère ou un conseiller en pratique privée méritant(e) de la section.

## Présentation

➤ Ce prix annuel sera parrainé par la section des conseillères et conseillers en pratique privée et sera remis chaque année lors du congrès annuel de l'ACCP. Une plaque commémorative et un prix en argent (maximum 500 \$) seront remis au récipiendaire.

## Nomination - Éligibilité

➤ Tout membre professionnel en règle de la section des conseillères et conseillers en pratique privée peut être mis en candidature. La candidature d'un membre de la section peut être soumise par un autre membre ou un non-membre de la section en raison de l'environnement de travail unique des conseillères et conseillers en pratique privée.

## Procédures de demande

➤ Les candidat(e)s souhaitant soumettre leur candidature pour ce prix doivent soumettre les documents suivants :

1. Une lettre d'une conseillère ou un conseiller/psychothérapeute ou d'un éducateur ;
2. Un texte de 150 mots expliquant pourquoi il/elle est nommé(e) pour le prix.

## Critères d'évaluation

➤ Les candidatures seront évaluées selon leur mérite global par le comité des prix de la section.

## Date limite

➤ Les nominations doivent être envoyées à Linda Storm à l'adresse courriel [linda@my-therapist.ca](mailto:linda@my-therapist.ca) avant le 15 décembre chaque année.